



Chos'Art



APPEL A RESIDENCES D'ARTISTES

Année 2026

THÈME :
"ANAMORPHOSE"

ENTRE ILLUSION ET RÉVÉLATION



Ferme de Chosal - Copponex/Haute-Savoie
France





Chos'Art



LE COMPLEXE DE CHOSAL : UN LABORATOIRE D'ART, DE NATURE ET D'INCLUSION

Située en Haute-Savoie, la Ferme de Chosal est un ESAT alliant production agricole, engagement social et création artistique. Développant un axe artistique centré sur le land art, elle accueille des résidences et des projets in situ favorisant le dialogue entre art, nature et inclusion. Inscrite dans une démarche écologique et participative, elle explore les interactions entre paysage, création et travail adapté, affirmant ainsi l'art comme un levier de transformation sociale et territoriale.



Chos'Art



APPEL À RESIDENCES !!

Pour l'édition 2026 de nos 2 résidences d'artistes, nous lançons un appel à projets autour du thème :
« **Anamorphose** » : Les artistes sont invités à explorer la transformation du paysage à travers le jeu des perspectives, des illusions visuelles et des interactions avec l'environnement.





Chos'Art



THÈME : ANAMORPHOSE ENTRE ILLUSION ET RÉVÉLATION

L'anamorphose est une déformation calculée qui ne se révèle pleinement que sous un certain angle ou par un dispositif particulier. Appliqué au land art et à la nature, ce thème invite à jouer avec les perspectives, à explorer les transformations du paysage et à questionner la manière dont nous percevons notre environnement. Les résidences 2026 marqueront un moment clé : elles viendront clôturer le projet triennal « *Les Moulins de Germain, de l'art et de l'humain* », initié en 2024 et basé sur la transformation progressive de pièces d'un ancien moulin récupéré par la Ferme de Chosal en 2023. Chaque année, des partenariats associant des artistes et acteurs variés du territoire ont été invités à réinterpréter ces éléments mécaniques et architecturaux, leur donnant une seconde vie et une forme artistique nouvelle.

>>> + d'info : <https://fermedechosal.org/lesmoulinsdegermain/>



Chos'Art



THÈME : ANAMORPHOSE ENTRE ILLUSION ET RÉVÉLATION

Dans cette continuité, les artistes sélectionnés pour 2026 auront pour mission de proposer une œuvre sur le thème Anamorphose, avec la possibilité (et non l'obligation) de s'emparer des dernières pièces du moulin comme support à leur proposition. Cette ultime étape du projet ambitionne de créer le point d'orgue du projet "*Les Moulins de Germain*", témoin du processus évolutif de ces trois années, où l'histoire humaine et territoriale se mêle à la nature et à l'expression artistique.



Chos'Art



Les projets proposés devront donc :

- Prolonger la dynamique du projet « *Les Moulins de Germain* » en travaillant éventuellement à partir des éléments restants du moulin et en leur offrant une nouvelle lecture.
- Créer une œuvre anamorphique qui interagit avec l'environnement, le public et les travailleurs de l'ESAT, jouant sur les points de vue et la perception.
- Inscrire l'œuvre dans une démarche écologique et inclusive, en privilégiant des matériaux naturels, recyclés et une co-construction avec les travailleurs.
- Offrir une expérience immersive et évolutive, où l'installation se révèle progressivement selon le regard du spectateur et les transformations du site.



Chos'Art



CONDITIONS D'ACCUEIL

- Durée de la résidence : 15 jours (entre avril et septembre)
- Mise à disposition : Hébergement, ateliers de travail, accompagnement technique et logistique.
- Bourse de résidence : 5000 € (honoraires, production et frais annexes)
- Restauration et déplacements : pris en charge
- Participation des travailleurs : les artistes coproduiront les œuvres avec les ouvriers de la Ferme de Chosal, en situation de handicap.
- présence des artistes obligatoire à la journée d'inauguration le samedi 26 septembre 2026



Chos'Art



CRITÈRES DE SÉLECTION

- Pertinence du projet en lien avec le thème et les valeurs de l'ESAT.
- Dimension écologique et respect du site naturel.
- Engagement dans une démarche inclusive et participative.
- Faisabilité technique et adaptation au contexte de la résidence.
- Durabilité de l'œuvre : 3 ans minimum



Chos'Art



MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les artistes souhaitant postuler sont invités à envoyer :

- Un dossier artistique (portfolio, démarche, références)
- Une note d'intention détaillant le projet envisagé
- Un CV et/ou une courte biographie
- Un calendrier prévisionnel et besoins techniques

>> Envoi des candidatures par mail à : **chosart@aapei-epanou.org**

calendrier :

- Date limite de candidature : 15 mai 2025
 - Date du 2nd round (*pour les artistes présélectionnés*) : 30 juin
- Des compléments seront demandés aux artistes
- Choix des artistes retenus et notification : juillet 2025

Contact : Charlène ARDUINI, directrice artistique :
06 88 99 29 58, chosart@aapei-epanou.org



Chos'Art



**Nous avons hâte de découvrir vos propositions
et d'explorer ensemble de nouvelles façons de
voir et de vivre la nature à travers l'art !**



La direction artistique